

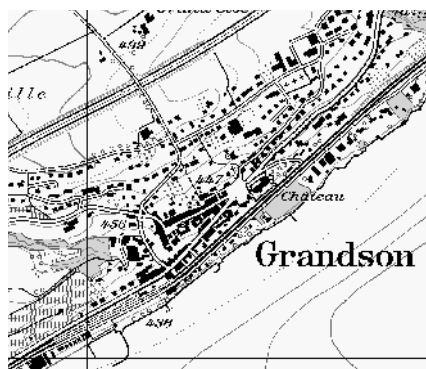


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Bourg d'origine médiévale sur un coteau dominant le lac ; deux espaces-rues compacts partant du parvis du célébrissime et imposant château. Faubourgs artisanaux et résidences cossues du 19<sup>e</sup> siècle.



Carte Siegfried 1890



Carte nationale 2005

#### Petite ville/bourg

XXX	Qualités de situation
XXX	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

**Grandson**

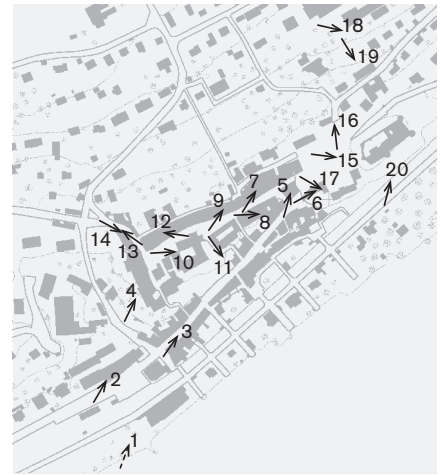
Commune de Grandson, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



1



2 L'Hôtel de Ville de 1891 et l'ancienne fabrique de tabac, 1868-74



Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012  
Emplacement des prises de vue 1: 10 000  
Photographies 2011: 1-20



3 Le bourg inférieur, rue Basse



4



5



6

**Grandson**

Commune de Grandson, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



7 Le bourg supérieur, rue Haute



8 « Maison du Bailli », 18<sup>e</sup> s.



9



10 Eglise réformée St-Jean-Baptiste, origines au 12<sup>e</sup> s.



11 La coupole de l'observatoire



12



13 Faubourg du Rivellin



14

**Grandson**

Commune de Grandson, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud



15 Le Ressay, parvis du château



16



17 Préfecture, dès 1828



18 Collège, 1909



19



20

Base du plan: PB-MO 1:5'000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire-Vaud N° 07/2012





**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Emprise du tissu de la cité médiévale sur une colline dominant la rive N du lac de Neuchâtel, espaces-rues animés par de nombreuses fontaines et bordés d'habitations des 17 <sup>e</sup> –19 <sup>e</sup> s., transf. 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.	A	×	×	×	A			1–14
EI	1.0.1	Eglise St-Jean-Baptiste, transf. d'un édifice préexistant, 3 <sup>e</sup> q. 12 <sup>e</sup> s., chœur reconstr. vers 1300				×	A			10
EI	1.0.2	Complexe de la cure, 1730–31, et de l'anc. collège ainsi qu'Hôtel de Ville, 1765–69				×	A			10
	1.0.3	Place de l'église, élargissement de la rue Haute, avec fontaine et tilleul						o		10
EI	1.0.4	Fontaine à bassin octogonal de 1637, dominée par une colonne dorique surmontée d'une sphère de 1806				×	A			9
	1.0.5	Immeuble locatif avec rangée de six garages, très visible, m. 20 <sup>e</sup> s.						o		
	1.0.6	« Maison du Bailli », remarquable demeure à façade classique de deux niveaux, couronné d'un fronton cintré aux armes de la famille Panchaud, 2 <sup>e</sup> q. 18 <sup>e</sup> s.						o		8
	1.0.7	Café-restaurant du Commerce en tête de la rue Haute, immeuble altéré par des transformations, fin 20 <sup>e</sup> s.						o		
EI	1.0.8	Tourelle de Gex, vestige de l'enceinte qui fermait le bourg inférieur perpendiculairement au lac, 15 <sup>e</sup> s.				×	A			
	1.0.9	Intervalle dans l'alignement du bourg inférieur, terrasses verdoyantes sur hauts murs de soutènement						o		5
	1.0.10	Replat à l'entrée du faubourg du Revelin, aménagé en parking						o		14
E	0.1	Quartier de la gare, installations ferroviaires, industrielles et publiques autour d'une vaste place bien définie avec parc public, alignement de résidences bourgeoises, dès m. 19 <sup>e</sup> s.	AB	/	×	×	A			1,2
	0.1.1	Gare, sobre bâtiment de deux niveaux entouré de deux petites ailes d'un niveau, toit à croupes aplati, 2 <sup>e</sup> m. 19 <sup>e</sup> s.						o		1
EI	0.1.2	Anc. fabrique de tabac composée de trois bâtiments contigus en ligne brisée, dont une aile du couvent des Cordeliers, vers 1868/73–74				×	A	o		2
EI	0.1.3	Hôtel de Ville de trois niveaux de style éclectique, 1890–91, accolé au clocher de l'anc. église du couvent du 13 <sup>e</sup> /14 <sup>e</sup> s., devant bassin circulaire et saule pleureur				×	A	o		2
E	0.2	Petite cellule industrielle au creux du vallon du Grandsonnet, composée d'habitations avec ateliers, fin 19 <sup>e</sup> s./années 1920, vastes halles en partie en bardage ondulé	C	/	/	/	C			
	0.2.1	Anc. tannerie sur le cours du Grandsonnet, de trois niveaux sous toit à croupes, act. habitation et bureaux, 2 <sup>e</sup> m. 19 <sup>e</sup> s.						o		
E	0.3	Ressat, espace de transition entre la ville historique et le château, emplacement de l'anc. bourg-refuge, occupé princ. par une place bordée d'un tissu mixte dès 19 <sup>e</sup> s., transf. 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.	B	/	/	×	B			4, 15–17, 19
EI	0.3.1	Préfecture et gendarmerie, bâtiment asymétrique composé de deux corps articulés de part et d'autre d'une tourelle carrée, 1828/48/55/73				×	A			17
EI	0.3.2	Temple de l'Eglise libre coiffé d'une toiture à deux pans et d'un clocheton, 1898				×	A			16
	0.3.3	Dépôts communaux avec façade percée d'une rangée de portes cochères, 19 <sup>e</sup> s.						o		16
PE	I	Colline du château avec les enceintes extérieures et terrasses, soutenues par des murs en pierre de taille	a			×	a			19,20

**Grandson**

Commune de Grandson, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
EI	0.0.1	Anc. château des sires de Grandson, sur une éminence morainique entourée de murs, silhouette caractérisée par cinq tours de plan circulaire ou semi-circulaire, 11 <sup>e</sup> s., agr. 1277–81/déb. 14 <sup>e</sup> s.				×	<b>A</b>			1,6,15,19,20
EI	0.0.2	Mur d'enceinte se terminant par une tourelle et dont la braie a été percée d'un arc en plein-cintre que traverse le chemin de fer				×	<b>A</b>	o		20
PE	II	Bord du lac boisé, occupé en partie par une extension résidentielle, au pied de la ville médiévale, composée d'habitations individuelles, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.	ab			×	<b>a</b>			1,11
	0.0.3	Embouchure du Grandsonnet						o		
EI	0.0.4	Deux opulentes villas bourgeoises de style classique, dont l'une dotée d'un observatoire astronomique avec coupole, parcs arborisés, port privé, 1880–1900				×	<b>A</b>			11
PE	III	Parc public et promenade entre le port et le débarcadère, installations portuaires, cafés et grand parking, aménagé fin 20 <sup>e</sup> s.	a			×	<b>a</b>			1
	0.0.5	Terrasse et promenade bordées d'arbres						o		1
	0.0.6	Salle des quais, construction sobre à toit plat, destinée aux spectacles, 2002						o		1
	0.0.7	Débarcadère et port de plaisance, 1971/fin 20 <sup>e</sup> s.						o		1
EE	IV	Coteau partiellement planté de vignes, espace encore largement intact à l'entrée du site depuis Yverdon-les-Bains	a			×	<b>a</b>			
	0.0.8	Habitations individuelles en amont du quartier de la gare, cachées par la végétation, 2 <sup>e</sup> m. 20 <sup>e</sup> s.						o		
PE	V	Etroit vallon du Grandsonnet délimité au S par un épais cordon boisé et au N par des prés ainsi que quelques vignes	a			×	<b>a</b>			
	0.0.9	Ruisseau du Grandsonnet						o		
PE	VI	Vaste extension ess. résidentielle sur le coteau qui s'élève en pente forte, structurée par de nombreux murs de vignes, maisons individuelles, habitations en terrasses et immeubles locatifs, 19 <sup>e</sup> –21 <sup>e</sup> s.	b			/	<b>b</b>			
	0.0.10	Cimetière planté de cèdres et de cyprès						o		
PE	VII	Espace de transition entre le bourg médiéval et les développements récents, léger vallonement avec bouquet d'arbres servant d'écran, quelques habitations, dernier q. 20 <sup>e</sup> s.	ab			×	<b>a</b>			16,18
	0.0.11	Eglise cath. St-Jean-Baptiste, constr. en béton, toit en forte pente, 1969–70						o		
EI	0.0.12	Collège avec corps d'angle en forme de tour sommée d'un clocheton, 1909, préau en terrasse avec rangées d'arbres				×	<b>A</b>	o		16,18
	0.0.13	Ligne ferroviaire Yverdon–Neuchâtel sur une digue, ouverte en 1858, bordée côté lac par un mur ou un large glacis en pierre						o		1,20
	0.0.14	Rive N du lac de Neuchâtel						o		1,19

## Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Occupant un emplacement stratégique à l'extrémité occidentale de la rive nord du lac de Neuchâtel, le site fut habité dès la préhistoire, comme en témoignent un imposant menhir au lieu-dit Les Echatelards et de nombreuses stations lacustres entre Corcellettes et Les Tuileries. Les premières mentions de son nom – Grancione dans la seconde moitié du 11<sup>e</sup> siècle, « de castro Grancione » vers 1100, « castrum Grandissoni » vers 1126 et « apud Grantionem » en 1154 – se réfèrent aux seigneurs de Grandson et à leur castrum. Le château de cette famille, qui comptait parmi les plus puissantes du Pays de Vaud, fut érigé sur la plus petite des deux collines dominant le lac de Neuchâtel, au nord-est de l'embouchure du ruisseau du Grandsonnet. Un premier bourg se développa en même temps ou peu après selon toute vraisemblance à l'endroit de l'actuelle place du Château. Les terres des Grandson s'étendaient sur tout le Pied-du-Jura vaudois, depuis le comté de Neuchâtel jusqu'à Montricher et La Sarraz, exception faite cependant de la ville d'Orbe, de l'Abbaye de Romainmôtier et de la place forte de Montagny-le-Corbe, aux mains des Montfaucon, vassaux des comtes de Bourgogne.

L'église Saint-Jean-Baptiste – dressée au sommet de la plus grande éminence – existait probablement déjà au 11<sup>e</sup> siècle. Vers 1146, elle fut attribuée au prieuré de Saint-Jean. L'arrivée de bénédictins en provenance de l'Abbaye de la Chaise-Dieu, située en Auvergne, contribua de façon décisive au développement de l'agglomération. La petite ville actuelle se forma dans le prolongement sud-ouest du premier bourg et connut apparemment plusieurs agrandissements : bourg supérieur englobant le prieuré, bourg inférieur correspondant à la moitié orientale de la rue Basse, bourg de Borfolliet occupant la moitié occidentale de cette même rue. Son extension paraît s'être achevée avant la fin du 13<sup>e</sup> siècle, car en 1289 le couvent des Cordeliers fondé par Othon I<sup>er</sup> dut s'établir à l'extérieur du mur d'enceinte, sur la rive opposée du Grandsonnet. Le même seigneur octroya des franchises avant 1328. Un gros incendie ravagea la cité à la fin du 14<sup>e</sup> siècle. En 1399, le premier noyau urbain n'était plus qu'un « ressat » ou bourg-refuge.

La lignée des Grandson – dont le château fut agrandi à deux reprises par Othon I<sup>er</sup>, qui avait bénéficié des largesses du roi Edouard I<sup>er</sup> d'Angleterre, au côté duquel il avait combattu les barons du Pays de Galles – s'éteignit brusquement avec la condamnation d'Hugues, accusé d'avoir établi de faux documents. La seigneurie passa à la Savoie entre 1393 et 1420, puis à la puissante maison franc-comtoise des Chalon. Lors des guerres de Bourgogne, la petite ville fut occupée par les Suisses, qui prirent le château d'assaut en 1475. Un an plus tard, les Confédérés battirent Charles le Téméraire, qui avait réinvesti la place, et convertirent la seigneurie en un bailliage commun à Berne et à Fribourg. Divisé en cinq métrallies, ce territoire était administré par un bailli établi à Grandson, nommé à tour de rôle par les deux villes-Etats. Pour améliorer le confort du représentant de Leurs Excellences, le château fut réaménagé au début du 16<sup>e</sup> siècle, puis au milieu du 18<sup>e</sup> siècle. Devenu résidence privée en 1835, la forteresse subit des interventions dans l'esprit néoromantique en 1910 et dans les années 1960. Après être passé entre les mains de plusieurs propriétaires et avoir connu des reconversions diverses, l'ancien château des sires de Grandson fut ouvert au public et acheté en 1983 par la Stiftung für Kunst, Kultur und Geschichte (Fondation pour l'Art, la Culture et l'Histoire).

Au spirituel, Grandson dépendit de Giez jusqu'en 1438, date à laquelle l'église Saint-Jean-Baptiste acquit un statut paroissial. La Réforme s'imposa en 1554 à la suite d'un vote, tel qu'il était effectué alors dans chacune des localités du bailliage. Les bâtiments des deux anciens monastères furent alors partagés entre la commune de Grandson et les villes de Berne et de Fribourg. Le prieuré abrita l'Hôtel de Ville ainsi que l'école, et plus tard les cures du pasteur et du diacre également. Quant au cloître du couvent des Cordeliers, il servit de cimetière jusqu'au début du 19<sup>e</sup> siècle. L'unique aile subsistant fut réaménagée en une usine à tabac dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs opérations modifièrent sensiblement l'agglomération tout au long du 19<sup>e</sup> siècle. A l'instar de nombreuses cités médiévales, Grandson perdit ses fortifications, dont la porte-tour de Gex qui

fermait la rue Basse en son milieu. Entre 1848 et 1855, cette rue correspondant à l'axe de passage fut corrigée et élargie, ce qui nécessita la reconstruction de trente façades. La rue Haute vint s'y raccorder au niveau de la place du Château et non plus à l'est de la maison de style gothique tardif située à l'extrémité supérieure de la rue Basse. A l'entrée nord-est de la ville, la route de Neuchâtel – qui prenait de la hauteur pour éviter le ravinement d'un ruisseau – abandonna son cheminement sinueux pour un tracé plus direct à flanc de coteau. Le rapport particulièrement étroit existant entre le bourg et le lac se détendit une première fois au milieu du siècle, avec la construction d'une digue devant permettre le passage de la ligne ferroviaire Yverdon–Bienna en 1859, qui marqua une séparation nette entre les deux. Puis, la première correction des eaux du Jura, réalisée dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, éloigna encore plus le rivage de la ville. L'échauguette du mur d'enceinte du château, qui à l'origine était située au bord de l'eau et faisait sans doute office de port, se trouvait désormais à l'intérieur des terres ; sa baie fut percée d'un arc en plein-cintre pour permettre le passage du train. En 1890 et 1891, un nouvel Hôtel de Ville fut édifié à l'emplacement de l'église des Cordeliers, qui avait été démolie après 1819 et dont seul subsistait le clocher utilisé comme prison au 19<sup>e</sup> et durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle.

La première édition de la carte Siegfried de 1890 enregistre ces multiples changements. On y voit également les premières extensions du bâti sur les berges du lac récemment dégagées : le quartier de la gare à vocation industrielle et résidentielle situé dans le prolongement de la rue Basse, où s'égrenent déjà des villas, et un quartier exclusivement résidentiel au premier plan du bourg. Le caractère cossu de ces extensions témoigne de l'essor industriel de Grandson au 19<sup>e</sup> siècle, alors que jusque-là, les habitants tiraient leurs ressources de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage et de la viticulture. Cette industrialisation – basée principalement sur la transformation du tabac – occasionna une hausse rapide de la population, qui passa de 822 habitants en 1803 à 1476 en 1860, puis à 1734 en 1914. Les vignes sont présentes sur la carte Siegfried de 1890, mais elles étaient à cette époque déjà considérablement décimées par les maladies

parasitaires. Au cours du 20<sup>e</sup> siècle, le bord du lac fut aménagé par un chapelet de villas de part et d'autre des opulentes résidences déjà visibles sur la carte Siegfried. En 1898 fut construit sur la place du Château un remarquable temple de l'Eglise libre.

Les usines à tabac furent fermées en 1972. Ne restèrent que des entreprises du bâtiment, de transport et de génie civil. Or, depuis 1970, la petite ville a décidé de miser tout particulièrement sur le tourisme, ce qui a entraîné la construction d'une vaste zone portuaire pour les plaisanciers. En 2002, l'incendie détruisant la salle communale de 1952 fut l'occasion de construire la grande salle vers le lac. La proximité d'Yverdon explique l'établissement d'une importante population résidentielle. Cette forte augmentation – 2700 à la fin du siècle, puis 3031 habitants recensés en 2010, dont les deux tiers travaillaient dans le secteur tertiaire – s'est accompagnée d'un large mouvement de construction : placés essentiellement sur le coteau qui domine la ville historique, des immeubles locatifs et des habitations individuelles ont remplacé les anciennes vignes.

### **Le site actuel**

Relations spatiales entre les composantes du site

La remarquable adéquation des composantes historiques à la topographie n'apparaît dans toute son ampleur que depuis le lac. Elle se caractérise avant tout par le dialogue noué entre le château médiéval et la vieille ville, qui se répondent sur deux éminences de hauteurs différentes. Dressé sur une butte morainique entourée d'un haut mur lui servant de socle, le château (0.0.1), hérissé d'une demi-douzaine de tours et isolé de tous côtés (I, 0.3), crée un fort accent. Son plan étonnamment allongé, variante du carré savoyard, épouse la configuration de la colline : il est renforcé côté lac par les longs murs des jardins en terrasses descendant jusqu'au bois qui occupe le bord des eaux, enjambant la voie ferrée d'un grand arc (0.0.2), dispositif des plus spectaculaires, surtout dans la perspective le long des rails. La quasi absence d'ouvertures sur les façades nord, est et ouest donne au château l'image d'une forteresse particulièrement fermée, d'allure sévère.

### La cité médiévale

Campé sur l'éminence la plus élevée, le bourg historique (1) se reconnaît sans peine à sa remarquable compacité et à la présence de l'église Saint-Jean-Baptiste (1.0.1), dont le clocher coiffé d'une toiture en pavillon, à la croisée du transept, émerge clairement des toits, créant un point culminant faisant écho aux tours du château. La ville historique présente un plan triangulaire qui se déploie sur toute l'étendue de la colline : la rue Haute sur la crête, la rue Basse descendant vers le lac, la brève rue de Montagny sur le rebord du vallon du Grandsonnet (V), qui limite le tissu bâti à l'ouest. L'originalité de sa structure s'explique par l'orientation divergente des deux axes principaux, génératrice d'un réseau de ruelles transversales plus ou moins étroites se réduisant parfois à des escaliers ou à des passages couverts. La petite cité regroupe essentiellement des maisons d'habitation alignées en ordre contigu, hautes de deux à quatre niveaux. Si la plupart des constructions tournent leur façade gouttereau vers la rue, quelques-unes lui présentent leur mur pignon, souvent doté d'une ouverture dans les combles. Leur architecture est généralement modeste. Seule une dizaine de bâtiments présentent encore des éléments extérieurs datant du 15<sup>e</sup> à la fin du 17<sup>e</sup> siècle, dont la maison à la jonction des deux rues principales : ils se reconnaissent à leurs portes à linteau en accolade, à leur grande baie de boutique et à leurs fenêtres à jours multiples séparés par des meneaux. La majorité des constructions – percées de fenêtres cintrées ou rectangulaires disposées en axes réguliers – remontent désormais aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles. L'usage de la maçonnerie crépie et surtout de la pierre jaune d'Hauterive pour les encadrements et les éléments structurels confère une grande homogénéité à la ville, qui nous rappelle son passé viticole par ses grandes portes arquées qui donnaient autrefois accès aux pressoirs.

Depuis sa jonction avec la rue Basse, à l'est, la rue Haute monte doucement en direction de l'église Saint-Jean-Baptiste. Ses deux rangées définissent un espace-rue très étroit qui s'évase subitement devant le chevet plat du sanctuaire, percé d'une grande baie en arc brisé : cette petite place triangulaire, centrée sur une fontaine octogonale (1.0.4), était probablement le lieu où se tenait le marché. Après

avoir contourné l'église, la rue marque un second élargissement (1.0.3) devant le porche surmonté d'un grand oculus polylobé. Egalement agrémentée d'une fontaine, cette place rectangulaire se distingue par son caractère public affirmé en raison de la présence de l'ancien collège et de l'Hôtel de Ville (1.0.2), dont la façade – socle traité en bossages, étage plus étroit rythmé par des pilastres ioniques, fronton triangulaire aux armes de la ville – se dresse en retour d'angle du frontispice de l'église. D'une remarquable continuité, la rangée amont de la rue Haute renferme encore un nombre non négligeable d'élévations de style gothique tardif, qui lui donnent une identité bien particulière, ceci malgré la diversité des styles architecturaux observée par ailleurs, puisqu'on y découvre même un pignon en berceau à la manière bernoise.

Les façades arrière de ce rang de maisons, tout comme celles de la rangée occidentale de la rue de Montagny, s'alignent sur l'enceinte qu'elles ont intégrée : ces deux fronts offrent donc une image défensive, bien mise en valeur par les jardins qui occupent les anciens fossés. Dans la continuation de la rue de Montagny, le faubourg du Revelin affiche sa vocation artisanale. Le tracé sinueux de la ruelle contribue à conserver ce caractère recueilli sur lui-même. Moins homogène, le rang aval de la rue Haute se caractérise surtout par la présence de la « Maison du Bailli » (1.0.6), édifice baroque large de sept travées de fenêtres à arc surbaissé fortement mis en exergue par le perron et le balcon en fer forgé qui accentuent son axe central, tout en venant mordre sur l'espace de la chaussée.

Par ses alignements plus rigides et son parcellaire plus large, la rue Basse, qui descend en pente douce vers le sud-ouest, porte indiscutablement le sceau du 19<sup>e</sup> siècle. Partiellement dédoublée au sud par la ruelle de Berfollet, elle est interrompue à plusieurs reprises par les ruelles transversales qui se faufilent entre les constructions pour rejoindre la rue Haute ou les berges du lac, offrant ainsi de fugitives échappées vers l'extérieur. Sur son rang amont, de hauts murs de jardins se substituent aux constructions à deux reprises : ils sont particulièrement longs en contrebas de l'ancien prieuré, où la partie évasée de la ville médiévale est occupée par un grand espace

vert (1.0.9). De nombreuses façades remontent au milieu du 19<sup>e</sup> siècle : quelques détails, comme un fronton triangulaire ou des baies néoromanes, animent une expression architecturale par ailleurs relativement stricte. Quant aux multiples vitrines des magasins aménagés au rez-de-chaussée, elles rappellent que la rue Basse se rattache plus spécifiquement aux activités de passage. La forte interaction du front sud avec le lac se reconnaît encore aisément à sa ligne courbe influencée par le tracé de l'ancien rivage.

### **Les ensembles gravitant autour du bourg d'origine**

Dans le prolongement sud-ouest de la rue Basse, le quartier de la gare (0.1) se développe de part et d'autre de la route de passage, parfaitement plane et rectiligne à cet endroit. Cette extension parallèle aux grèves présente une structure remarquablement soignée. A son articulation avec le bourg d'origine, la rue est ponctuée avec force par l'ancien Buffet, actuellement converti en bar, et l'imposant Hôtel de Ville (0.1.3), qui se font face de part et d'autre de la chaussée : ces deux bâtiments semblent donc servir de « porte d'entrée » à la ville historique – impression à laquelle contribue les deux hauts et sveltes bâtiments du côté bourg de la rue Basse. L'Hôtel de Ville, qui aujourd'hui fait aussi office de poste, donne l'impression d'un petit château néoclassique, avec son grand volume d'où émane une certaine puissance. Il a englobé le haut clocher de l'ancien couvent des Cordeliers. Du côté du lac, l'espace n'est occupé que par la gare désaffectée (0.1.1) et son parking. Entre celle-ci et l'Hôtel de Ville se trouve un petit parc public agrémenté d'un saule pleureur et d'un bassin circulaire. Du côté amont, une ancienne fabrique de tabac déroule ses longs corps de bâtiments d'époques différentes (0.1.2) à la suite du bar, renforçant ainsi l'impact de ce dernier à l'entrée de la rue Basse. Elle se compose de trois parties : une aile provenant de l'ancien couvent composée de deux niveaux, dont la façade est structurée par des contreforts, une partie dotée de fenêtres gothicisantes au rez-de-chaussée et d'une longue bande de fenêtres à l'étage, puis, peu en retrait, d'un corps long de neuf travées et haut de quatre niveaux, couronné d'un large pignon central, datant de 1874. Plus loin, l'espace s'élargit à la faveur d'un alignement de villas bourgeoises de la fin du

19<sup>e</sup> siècle ; ces demeures cossues, inscrites dans de vastes parcelles carrées et dégagées par des jardins richement arborisés s'élevant sur des murs de soutènement, confèrent un caractère opulent et un rythme précis à cette entrée de l'agglomération.

Blottis au fond du vallon du Grandsonnet, quelques bâtiments industriels (0.2) ont succédé à d'anciens rouages exploitant la force hydraulique de ce cours d'eau. On reconnaît néanmoins toujours l'ancienne tannerie (0.2.1), dont la façade orientée vers le Grandsonnet est flanquée d'une galerie en bois ajouré.

L'espace (0.3) entre le bourg et le château est occupé par une grande place, l'ancien « ressat », aujourd'hui transformé en aire de stationnement. Par contraste, cette large ouverture met en valeur la volumétrie massive du château qui la domine et la densité du tissu médiéval que l'on entrevoit par les étroites perspectives de la rue Haute et de la rue Basse. La jonction principale de ces deux axes est assez hétéroclite. Cependant, la haute façade pignon de la maison du 17<sup>e</sup> siècle qui s'insère entre les deux rues démontre encore sa forte présence, tout comme la Préfecture située à l'angle : un haut bâtiment de deux corps centrés sur une tourelle carrée à toit en pavillon, sommé de deux épis de faîte (0.3.1). En amont, la place est délimitée d'une manière lâche par les dépôts communaux (0.3.3) et la chapelle de l'Eglise libre (0.3.2), tous deux datant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

### **Les environnements**

Le léger vallonnement couvert de vergers et de jardins (VII) qui relie l'agglomération d'origine au coteau à l'arrière-plan permet de saisir la silhouette amont du bourg médiéval dans toute son étendue. C'est dans la partie haute de cet espace que se sont implantés le collège d'une part, construit en 1909 et comprenant plusieurs annexes distribuées autour d'un préau arborisé (0.0.12), et une église d'autre part, édifiée quant à elle à la fin des années 1960 (0.0.11). Entourés de dégagements, ces deux édifices ouvrent une brèche dans le quartier résidentiel (VI) qui regroupe des habitations individuelles et collectives sur la partie la plus raide de la pente. L'absence de limites claires donne une image confuse à cette partie du site.

Le passage depuis la vieille ville vers le bas, on l'a vu, se fait de manière spectaculaire, puisqu'elle met en scène l'enceinte du château, qui descend en terrasses jusqu'à la rive (I). Les terrains gagnés sur le lac comportent – au premier plan de la ville historique – un petit quartier résidentiel construit dans un cadre de verdure (II), qui ne se déploie que du côté aval de l'étroite rue longeant la voie ferrée. Seules s'y distinguent, parmi des habitations individuelles de la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, deux opulentes villas néo-classiques construites entre 1880 et 1900 (0.0.4). De par leur implantation en front de la tourelle de Gex (1.0.8) – qui ponctue le rang inférieur de la ville médiévale en son milieu – ces deux bâtisses et leurs aménagements soignés – parcs avec arbres de haute futaie, dépendances, port privé – marquent fortement la silhouette de l'agglomération depuis le sud. Grâce à la coupole de l'observatoire astronomique montée sur le toit de l'une de ces villas, cette silhouette se dote d'une tour supplémentaire. Plus à l'ouest, le bord du lac s'étend en un large espace réservé aux promeneurs et aux plaisanciers (III).

L'accès à Grandson depuis Yverdon-les-Bains est valorisé par un coteau en partie planté de vignes (IV) et parsemé en bordure de route de petits pavillons.

### Qualification

Appréciation de la petite ville/du bourg dans le cadre régional

Qualités de situation

Qualités de situation exceptionnelles à l'entrée sud-ouest de la bande de territoire qui longe le lac de Neuchâtel au pied des premiers contreforts du Jura, avec l'agglomération d'origine conservant une silhouette forte, due à son implantation sur une colline, et le château, bien dégagé du côté du lac, produisant un effet spectaculaire. Qualités préservées en dépit des quartiers résidentiels qui ont envahi son arrière-plan.

Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes à divers égards : découpe de la localité d'origine clairement déterminée par la topographie, contraste entre le château isolé à l'extrémité nord-est du bourg et l'organisation compacte de ce dernier, légèrement surélevé par rapport à la forteresse, expression différenciée de la rue Haute, plus étroite, et de la rue Basse, élargie au 19<sup>e</sup> siècle, et réseau de ruelles transversales ouvrant sur des perspectives animées, souvent ponctuées par des tours. Qualités confirmées par le caractère régulier et soigné des quartiers aménagés à la fin du siècle, qui sont largement marqués par des jardins et des parcs.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales prépondérantes en raison du château médiéval offrant un plan allongé inhabituel, du bourg ayant largement conservé son organisation d'origine tout en intégrant les interventions du 19<sup>e</sup> siècle, de la présence de maisons bourgeoises datant du 15<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle, de l'église Saint-Jean-Baptiste comptant parmi les plus intéressants édifices romans du canton par son style plutôt rare, d'influence auvergnate, du large éventail de bâtiments illustrant les progrès engendrés par l'essor industriel de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, dont une ancienne fabrique de tabac, des villas bourgeoises, un Hôtel de Ville et la chapelle de l'Eglise libre.

## **Grandson**

Commune de Grandson, district du Jura-Nord vaudois, canton de Vaud

2<sup>e</sup> version 04.2011/don, job

Photos numériques : 2011  
Christian Nötzli

Coordonnées de l'Index des localités  
539.323/184.431

Mandant  
Office fédéral de la culture OFC  
Section patrimoine culturel et monuments  
historiques

Mandataire  
inventare.ch GmbH

ISOS  
Inventaire fédéral des sites construits  
d'importance nationale à protéger  
en Suisse